

L'ATELIER D'ECHECS

Inscription et règlement

Saison 2020 / 2021

Feuille à conserver par l'adhérent

L'année débute le jeudi 1^{er} octobre 2020 et se termine jeudi 24 juin 2021

Conservez ce feuillet, il vous rappelle le fonctionnement de votre activité, les horaires et les lieux.

Pas de séances pendant les vacances scolaires



RAPPELS

Les séances ont lieu à CAP Générations, à Châtillon, salle du RDC

les jeudis entre 18h et 20h pour les adultes
entre 18h et 19h pour les enfants de 7 à 12 ans
arrivée et départ libres

Elles sont animées par des bénévoles

Les enfants (7/12 ans) ont accès à 1h d'atelier au maximum, entre 18h à 19h

Pour participer, adhésion annuelle et familiale à l'association obligatoire (monétaire 17€ ou participative 0€)

MODALITES D'INSCRIPTION auprès de Karine, uniquement pendant les permanences dédiées :

- ou - **Les mardis et jeudis après-midi , entre 13h30 et 16h30**
- **Dépôt du dossier complet dans la boîte aux lettres de CAP Générations**

Votre inscription ne sera validée qu'une fois tous les documents reçus :

- bulletin d'inscription et fiche d'adhésion familiale dûment complétés (y compris les autres membres de la famille)
- 1 chèque de 17€ libellé à l'ordre de CAP Générations

Remboursement : aucun remboursement de l'adhésion annuelle familiale ne sera effectué.

Centre social et culturel CAP Générations – Place de la poste, 69380 Châtillon

04.72.54.48.76 - cap.generations@numericable.com - www.capgenerations.org



BULLETIN D'INSCRIPTION ATELIER D'ECHECS 2020/2021

Nom Prénom

Enfant(s) : Nom Prénom

Accompagne et récupère mon enfant

Autorise mon enfant à venir et repartir seul

Atteste avoir pris connaissance du règlement de l'atelier d'échecs et m'engage à le respecter ; m'engage également à respecter le règlement intérieur de l'association qui est disponible pour consultation à l'accueil du centre social ou sur le site internet de CAP Générations (www.capgenerations.org).

Mesures COVID 19 :

Chaque participant devra prévoir du gel et un masque, se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie de la salle, se conformer au protocole d'utilisation de la salle utilisée.

Le port du masque est requis durant toute la durée de l'activité.

Fait à Châtillon, le.....

Signature